

Etude sur les transactions de chevaux en France

L'Observatoire économique et social des Haras nationaux a pour objectif de suivre l'activité économique de la filière cheval. A ce titre, il cherche à mieux connaître le marché du cheval en France, sur lequel il existe peu de données autres que celles des ventes aux enchères, circuit d'achat qui concerne cependant une catégorie restreinte de chevaux.

En 2003, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 5000 propriétaires de chevaux de selle ayant fait mettre à jour une carte d'immatriculation au cours de l'année 2002. L'analyse a permis de déterminer le prix moyen d'un cheval: environ 4134 € extrêmes exclus. Ce prix moyen varie en fonction de l'âge des chevaux, par exemple 3913 € à 3 ans et environ 5000 € à 6 ans. Il varie également en fonction de la région dont ils proviennent: en Ile de France et en Basse Normandie, les chevaux sont vendus en moyenne plus de 5500 € alors qu'en Franche Comté et en Midi-Pyrénées, ils sont vendus en moyenne 3000 €. Ainsi la qualité des résultats obtenus a mis en avant la nécessité d'approfondir ce sujet et de l'étendre à d'autres secteurs que les seuls chevaux de selle.

Une nouvelle enquête a été lancée en 2004 sur un échantillon de 13 176 équidés dont

la carte d'immatriculation a été mise à jour au cours des six premiers mois de l'année 2004. Nous avons retenu l'ensemble de la population des chevaux de type selle, des poneys et des pur sang dont la carte d'immatriculation a été mise à jour. Les équidés acquis par des organismes d'Etat ont toutefois été exclus. Pour les trotteurs, nous avons échantillonné la population, afin de limiter le nombre d'envoi (50 % de la population totale a été retenue).

Cet échantillon de 13 176 équidés enquêtés appartient à 10 192 propriétaires différents. 94,2 % d'entre eux ont ainsi fait mettre à leur nom, sur la période considérée, une ou deux cartes d'immatriculation. Les équidés enquêtés n'ont probablement pas tous été l'objet d'une transaction financière. En effet, dans le cadre de l'enquête 2003, on a observé que seuls 93,8 % des chevaux de selle dont la carte avait été mise à jour avaient réellement été l'objet d'un échange financier. Pour les autres, il s'agissait d'un don, d'un échange, d'un héritage ou d'un simple renouvellement de carte sans changement de propriétaire (en cas de changement d'adresse par exemple).

Contrairement à l'enquête précédente, le questionnaire a été pré-rempli et conte-

nait cette année des informations directement extraites de la base SIRE (Système d'information relatif aux équidés). Ainsi le nom du cheval, sa race, son année de naissance, son sexe, sa robe, un code reproducteur ou encore un indice génétique sont précisés, selon les cas. L'objectif de cette innovation est de pouvoir croiser des caractéristiques connues et précises avec le prix qu'indiquera l'acheteur. De plus, pour conserver le caractère anonyme de l'enquête, le répondant avait la possibilité de détacher la partie pré-remplie du questionnaire comportant le nom du cheval enquêté.

Ce questionnaire porte sur différents aspects de l'acquisition de l'équidé: le cheval lui-même (ses utilisations, son lieu de stationnement...), les caractéristiques de la transaction (les critères de décision, le prix, les intermédiaires de la vente...) et les caractéristiques de l'acheteur (âge de l'acheteur, Catégorie socioprofessionnelle...).

A partir du fichier de base de l'enquête, nous avons pu établir dans un premier temps, avant l'analyse des retours d'enquête, quelques caractéristiques concernant les équidés enquêtés.

Les races ont été regroupées pour limiter le nombre de modalités.

La catégorie Chevaux de selle regroupe les races: Selle français, Chevaux de selle, Anglo-arabe, Arabe, Mérens, Camargue, Lusitanien, Barbe, Quarter horse, Appaloosa, Islandais, Lippizan, Castillon, Shagya, Trakehner et Henson; d'autres catégories y sont intégrées: les chevaux Facteur d'Anglo-arabe, Facteur de Selle français, les Chevaux de selle étrangers et les origines étrangères: origine constatée, origine non constatée selle.

La catégorie Chevaux de course de trot concerne les trotteurs français.

La catégorie Poney regroupe les races: Poney français de selle, Connemara, Haflinger, Shetland, Fjord, Pottocok, New Forest, Welsh, Highland, poney Landais, Dartmoor; d'autres catégories y sont intégrées: les Poneys d'origine étrangère ainsi que les origines non constatées poney.

La catégorie Chevaux de course de galop concerne les Pur sang et les Anglo-arabe de complément.

Parmi les 13 176 équidés retenus, près de la moitié sont des chevaux de type selle et

AU NIVEAU NATIONAL	Fréquence	%
SELLE	6392	48,51
dont Selle français	2857	21,70
dont Chevaux de Selle	621	4,70
dont Anglo-arabe	428	3,25
COURSE TROT	2969	22,53
PONEY	2608	19,79
COURSE GALOP	1207	9,16

ROBE DE BASE	Fréquence	%
BAI	6261	47,52
ALEZAN	3999	30,35
GRIS	1459	11,07
NOIR	926	7,03
ISABELLE	312	2,37
PALOMINO	117	0,89
CRÈME	21	0,16
CAFÉ AU LAIT	20	0,15
CHOCOLAT	16	0,12
SOURIS	12	0,09
BLANC	8	0,06
AUTRE	25	0,19

SEXE	Fréquence	%
JUMENT (NON POULINIÈRE)	4767	36,18
MALE	3613	27,42
HONGRE	2690	20,42
POULINIÈRE	1845	14,00
ÉTALON	261	1,98

20 % sont des poneys. Les chevaux de course de galop représentent 10 % de la population. Les chevaux d'origine non constatée sont au nombre de 1148, soit près de 9 % de la population totale et les poneys d'origine non constatée sont au nombre de 1040, soit environ 8 % de la population totale.

La part des trotteurs dans l'effectif étudié (23 %) est à relativiser dans la mesure où cette population a été échantillonnée. On distinguera donc, dans l'analyse, d'un côté les chevaux de selle, poneys et chevaux de course de galop et de l'autre les trotteurs.

Les robes utilisées dans cette enquête sont celles de la nouvelle nomenclature établie par le SIRE. Nous avons effectué ici, afin de limiter le nombre de modalités, certains regroupements dans les robes de base (bai, alezan, noir, isabelle, etc.) auxquelles nous avons ajouté quelques caractéristiques (pie, "crins lavés", "robe mélangée", etc.). Toutes races confondues, 91,7 % des équidés étudiés se caractérisent par l'une des robes de base. Les robes de base les plus représentées sont le bai, qui

concerne presque la moitié des équidés (48 %) puis l'alezan (30 %); viennent ensuite le gris (11 %) et le noir (7 %).

La répartition des chevaux se fait en cinq catégories: les juments poulinières (ayant déjà été saillies), les juments non poulinières, les hongres, les mâles (qui ne sont pas agréés étalon) et les étalons. Parmi ces différentes catégories, la plus représentée est celle des juments non poulinières (36 %); viennent ensuite les mâles (27 %), les hongres (20 %), les poulinières (14 %) et enfin les étalons (2 %).

On suppose toutefois que certains mâles ont pu être castrés sans que le SIRE n'en ait été informé. L'intérêt de ces catégories est surtout de pouvoir distinguer, dans l'analyse, les prix d'achat des étalons, ainsi que ceux des juments acquises comme poulinières et ayant déjà reproduit.

Un classement des régions et des départements de résidence des personnes interrogées a pu être établi, en fonction du nombre d'équidés achetés dans ces régions et ces départements.

Ce classement a été effectué toutes races confondues puis par catégorie (selle, course trot, poney, course galop).

La répartition par catégorie nous donne toujours les trois même régions en tête: Ile de France, Basse Normandie et Pays de la Loire.

Les trois départements qui se trouvent en tête du classement, réalisés pour toutes les catégories de chevaux confondues, sont les trois départements de Basse-Normandie, c'est-à-dire le Calvados (491 équidés acquis), la Manche (473 équidés acquis) et l'Orne (405 équidés acquis). Ils représentent à eux trois près d'1/10 des cartes renouvelées.

Les résultats de l'analyse de cette enquête seront connus d'ici octobre 2004. L'étude permettra de croiser un certain nombre d'informations précises sur les équidés et les transactions, avec le prix d'achat. Si le taux de réponse est proche de la précédente enquête, plus de 3500 prix de chevaux devraient être connus et analysés anonymement. L'analyse apportera des informations nouvelles sur le marché des poneys et des chevaux de course, jusque là non étudiés. Pour les chevaux de selle, ces résultats préciseront ceux obtenus l'an passé et pourront également leur être comparés.

A. D'OLEON, P. HEYDEMANN

REGIONS	Fréquence	%	SELLE (%)	COURSE TROT (%)	PONEY (%)	COURSE GALOP (%)
BASSE NORMANDIE	1369	10,39	10,65	9,03	11,31	10,36
ILE DE FRANCE	1267	9,62	10,29	9,16	8,47	9,61
PAYS DE LA LOIRE	1259	9,56	9,67	8,99	9,74	9,94
BRETAGNE	914	6,94	6,81	7,07	7,17	6,79
AQUITAINE	866	6,57	6,56	6,60	6,86	5,97
RHONE ALPES	843	6,40	6,49	6,20	6,79	5,55
MIDI PYRENEES	773	5,87	5,59	7,01	5,44	5,47
CENTRE	674	5,12	5,10	5,49	4,68	5,22
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	658	4,99	4,74	5,09	5,44	5,14
NORD PAS DE CALAIS	564	4,28	4,15	4,18	4,49	4,81
POITOU CHARENTES	524	3,98	4,32	3,33	3,60	4,56
HAUTE NORMANDIE	473	3,59	3,43	4,01	3,41	3,81
BOURGOGNE	472	3,58	3,60	4,01	2,84	4,06
PICARDIE	462	3,51	3,38	3,27	4,03	3,65
LANGUEDOC ROUSSILLON	430	3,26	3,21	3,70	3,03	2,98
LORRAINE	348	2,64	2,47	2,93	2,76	2,57
AUVERGNE	331	2,51	2,38	2,69	2,42	2,98
LIMOUSIN	252	1,91	1,91	2,05	1,96	1,49
ALSACE	227	1,72	1,61	1,65	2,15	1,57
CHAMPAGNE ARDENNES	218	1,65	1,77	1,41	1,46	2,07
FRANCHE COMTE	185	1,40	1,41	1,55	1,42	0,99
CORSE	48	0,36	0,31	0,54	0,35	0,25